



Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires

Déclaration de la MIVILUDES à l'Œil du 20H

“

La Miviludes à vous préciser en premier lieu, que conformément au principe de laïcité, elle s'interdit de porter quelque jugement de valeur que ce soit sur les doctrines, les théories ou les croyances en tant que telles, son objet étant de dénoncer systématiquement les dérives sectaires et de lutter contre elles. Elle s'intéresse de ce fait aux atteintes pouvant être portées, par tout groupe ou tout individu, à l'ordre public, aux lois et aux règlements, aux libertés fondamentales et à la sécurité ou à l'intégrité des personnes par la mise en œuvre de techniques de sujétion, de pressions ou de menaces, ou par des pratiques favorisant l'emprise mentale et privant les personnes d'une partie de leur libre arbitre.

La MIVILUDES a reçu des informations inquiétantes sur des situations décrites par des proches, de changement de comportement, accompagnés de ruptures familiales et amicales, progressives et rapides, après que des personnes ont procédé à des formations dans des centres Cogito'z.

Les critères que nous avons pu observer sont les suivants :

- rupture avec l'environnement d'origine,
- changement de comportement,
- discours stéréotypé

La MIVILUDES reste attentive et vigilante face à tous les signalements qu'elle pourrait recevoir concernant ces "méthodes" et pratiques susceptibles d'amener des parents et leurs enfants, à des situations d'isolement du monde extérieur au détriment du développement social, affectif et intellectuel indispensable à celui-ci.

”